

# N°18

LE JOURNAL INTERNE DU CHU DE REIMS  
OCTOBRE/NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2019

# CONNEXION

14

DOSSIER

LA BIOLOGIE DU CHU

UNE ACTIVITÉ DE RECOURS

4

ACTUALITÉS

L'éthique à la façon  
Grand-Est

8

VU À LA TV

Immersion  
aux urgences  
pédiatriques

18

ZOOM SUR...

La prise en charge  
de la douleur et les  
soins palliatifs



[www.chu-reims.fr](http://www.chu-reims.fr)



### 03 | ACTUALITÉS

- > Qu'est-ce que l'espace de réflexion éthique (EREGE) ?
- > Agrément pour la formation des assistants de régulation médicale

### 07 | VU À LA TV

- > Immersion aux urgences pédiatriques

### 09 | ÇA S'EST PASSÉ AU CHU

- > Visite du Comité américain pour le centenaire de l'amitié franco-américaine

### 10 | QUALITÉ

- > Les antibiotiques sont précieux, utilisons les mieux !

### 11 | USAGERS

- > Semaine de la sécurité des patients, les bénévoles des associations en action

### 12 | LA VIE AU CHU

- > Formation paramédicale interne « l'école de l'hypophyse paramédicale »

### 14 | DOSSIER

- > La biologie médicale et la pathologie du CHU de Reims, une activité de recours

### 18 | ZOOM SUR...

- > La prise en charge de la douleur

### 20 | STRATÉGIE / GHT

- > Un séminaire d'établissement tourné vers l'avenir

### 22 | LES PROJETS DE NOS TALENTS

- > Le CHU affirme sa politique handicap
- > Une semaine dédiée à la qualité de vie au travail

### 24 | TRAVAUX

- > Aménagements extérieurs et parkings du site principal

### 26 | AGENDA

# LA GRIPPE ET LE PNEUMOCOQUE CHERCHENT PERSONNES FRAGILES

ON RECHERCHE  
UNE COLOCATION  
POUR CET HIVER !

PETITS ET GRANDS,  
VACCINEZ-VOUS  
SINON ON S'INGRUSTE !

VIH

Greffé/en attente de greffe

CHIMIOTHÉRAPIE

Maladies auto-immunes

RATE  
NON FONCTIONNELLE

Maladies chroniques

Etc.



**Si vous êtes malade chronique, immunodéprimé,  
la meilleure protection, c'est la vaccination !**

PARLEZ-EN À VOTRE MÉDECIN.

ARS Grand Est • Septembre 2019 Graphisme et illustration : Olivier Bello



VACCINATION  
INFO SERVICE.FR

Le site de référence qui répond à vos questions



## **EREGE** L'éthique à la façon Grand-Est Espace de Réflexion Éthique Grand Est

L'espace de réflexion éthique de Champagne-Ardenne (ERECA), créé en 2014, s'est mutualisé avec les espaces de réflexion éthique alsacien et lorrain, pour devenir l'un des trois sites d'appui de la région pour former l'espace de réflexion éthique du Grand-Est (EREGE).

L'espace de réflexion éthique Grand-Est (EREGE) a pour vocation de susciter et de coordonner les initiatives en matière d'éthique dans les domaines des sciences de la vie et de la santé.

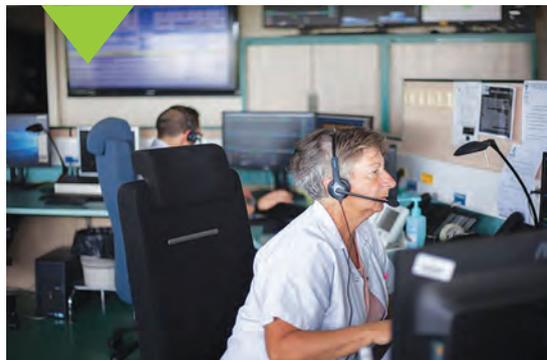
Il assure également des missions de formation, de stimulation de la recherche, de documentation et d'information en partenariat avec les structures existantes. Il a une fonction d'observatoire des pratiques éthiques dans les domaines des sciences de la vie et de la santé, de promotion du débat public et de partage des connaissances dans ces domaines. Ses travaux sont en lien étroit avec les travaux du comité consultatif national d'éthique (CCNE).

▶ Plus d'informations ou pour rejoindre l'EREGE rendez-vous sur [www.erege.fr](http://www.erege.fr) ou auprès du secrétariat au **03 26 78 70 30**

## Le CHU de Reims reçoit l'agrément pour la formation des assistants de régulation médicale

L'institut régional de formation du CHU de Reims a obtenu l'agrément pour former les assistants de régulation médicale en partenariat avec le CHU de Strasbourg.

L'assistant de régulation médicale est le maillon initial de la chaîne de secours pré-hospitaliers.



En cas d'urgence médicale, c'est le premier interlocuteur de toute personne qui compose le 15 ou le 112 sur son téléphone. Il participe à l'acte de régulation médicale sous la responsabilité du médecin régulateur, avec lequel il travaille en étroite collaboration.

Procéder à la hiérarchisation des appels, mobiliser les moyens opérationnels nécessaires, venir en appui dans la gestion des moyens sont les trois missions essentielles des assistants de régulations médicale.

Le 12 décembre 2019, le centre de formation d'assistant de régulation médicale (ARM) du CHU de Reims a accueilli la toute première promotion de futurs ARM diplômés au sein de l'institut régional de formation (IRF).

▶ Renseignements et dossier d'inscription disponibles le site internet du CHU, [www.chu-reims.fr](http://www.chu-reims.fr), rubrique Enseignements > IRF > Formations

## Le service des soins intensifs de néphrologie vainqueur du quiz identitovigilance

Un quiz de connaissances en ligne sur les pratiques d'identitovigilance a permis aux services du CHU de confronter leurs connaissances en octobre dernier. Le quiz a évalué les connaissances des bonnes pratiques des services en terme d'identification du patient tout au

long de sa prise en charge. Il a été remporté par le service des soins intensifs de néphrologie.

► **Soignants, patients, l'identitovigilance est l'affaire de tous !**

En savoir plus sur [www.chu-reims.fr](http://www.chu-reims.fr)

## Naissance d'une fresque aux vertus rééducatives

Née d'une rencontre entre une art thérapeute, Clara Brasier et le Dr Anne Debart, chef du service de soins de suite et de réadaptation (SSR) gériatrique, ce projet a été initié dans un but rééducatif par le biais de la création d'une œuvre décorative.

Au départ destinée à des patients atteints de troubles cognitifs et du comportement, hospitalisés à l'unité cognitivo comportementale (UCC), la réalisation de cette fresque a été élargie à l'ensemble des services de l'Hôpital Sébastopol de manière à avoir une contribution de tous.

Deux groupes de 4 à 5 patients, durant 45 minutes ont participé à la réalisation de l'œuvre à raison de deux jours par semaine avec 15 minutes d'échange à la fin de l'atelier. L'art thérapeute a

d'abord tracé au crayon l'ébauche de la fresque et les patients l'ont entièrement peinte ensuite, en respectant (ou non...) ce traçage. Durant deux mois elle est restée auprès des patients pour guider leurs inspirations.

La difficulté de ce projet était de prévoir le comportement des patients. Pour certains habituellement agités ou fugueurs, le résultat a été assez significatif : une application dans la réalisation de ce travail, une concentration soutenue (qui n'existait parfois plus pour d'autres tâches).

Les familles ou visiteurs ont également été impressionnés de voir leurs proches ou les patients manifester autant de motivation pour cette activité.

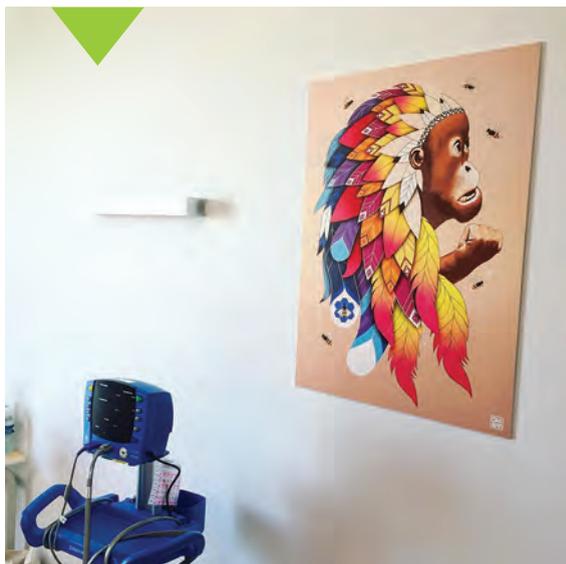
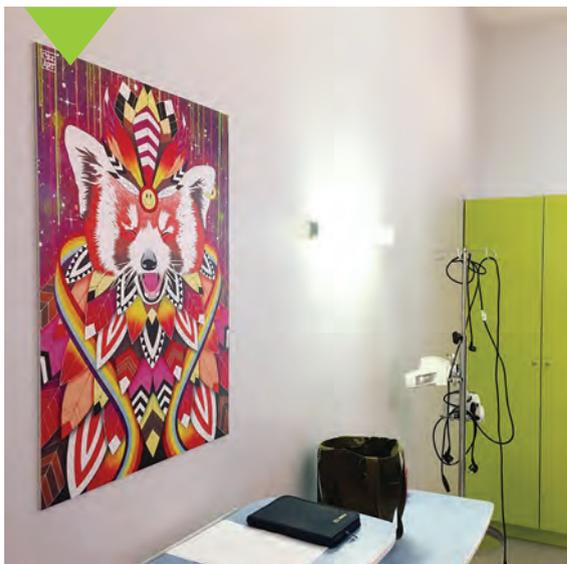
Hôpital Sébastopol



# ACTUALITÉS

## Une touche de CEZ'ART en pédiatrie

L'artiste CEZ'ART a de nouveau frappé dans les couloirs de pédiatrie. Des tableaux plus colorés les uns que les autres réalisés par l'artiste, ont élu domicile dans les chambres et les couloirs du service de pédiatrie oncologique du CHU de Reims. Un projet financé par l'association Kids en bulle pour le plus grand plaisir des petits et des grands.





## La résidence Wilson « customisée » par le festival les Urbanités

La résidence Wilson a été mise en valeur par les artistes du collectif TRAFFIC dans le cadre du festival les Urbanités lancé par la ville de Reims. Un parcours urbain de 45 minutes permettant de découvrir des œuvres de streetart au cœur des secteurs Courlancy, Wilson ou encore Maison Blanche.



# VU À LA TV

## Reportage TFX : immersion aux urgences pédiatriques du CHU de Reims



Plus de 400 000 spectateurs ont visionné le reportage «urgences pédiatriques : leur métier, sauver nos enfants» qui a été tourné au CHU de Reims et diffusé vendredi 15 novembre 2019 sur la chaîne TFX.

*Plongez dans le quotidien d'une incroyable équipe d'infirmiers, d'internes et de médecins. Dans cette unité pas comme les autres, plus de 80 jeunes patients sont accueillis chaque jour. Comment poser le bon diagnostic quand un enfant ne sait pas encore parler ? Comment rassurer les parents et soigner sans faire souffrir ? C'est le défi que doit relever chaque jour cette équipe pas comme les autres.»*



# ÇA S'EST PASSÉ AU CHU

La boutique Roux fête ses un an, une boutique solidaire de vêtements et accessoires pour les résidents.

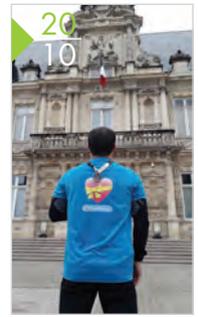


Journées du patrimoine & journée Alzheimer : mise en lumière du projet TISICA. Un projet à vocation thérapeutique et de recherche mis en place par CESARE au PASA du pôle EHPAD.

Forum des associations du CHU



Run in Reims avec le don d'organes et de tissus du CHU de Reims



Maison des parents du CHU de Reims et Roseau : pose de la première pierre

Stand journée de la lutte contre la douleur



Visite du comité américain pour le centenaire de l'amitié franco-américaine. L'occasion de le remercier pour son investissement continu en faveur des enfants hospitalisés.



Plantation d'un pacanier en mémoire des soldats américains tombés lors de la grande guerre.



Journée mondiale du diabète



Journée de sensibilisation à l'ostéoporose. Atelier sur les nutriments : Calcium et vitamine C.



Dévoilement de la plaque offerte en remerciement au comité américain par l'amicale de l'AMH.

## Les antibiotiques sont précieux, utilisons les mieux !

La semaine de la sécurité des patients s'est déroulée du 18 au 22 novembre 2019. Cette journée s'est inscrite cette année dans le cadre de la semaine mondiale de sensibilisation au bon usage des antibiotiques. L'occasion de mettre un coup de projecteur sur les antibiotiques et de contribuer à lutter contre l'antibiorésistance, véritable fléau de santé publique.

La résistance aux antibiotiques progresse en raison de la surconsommation d'antibiotiques. Une surveillance du réseau européen ears-net, montre que le nombre de décès attribuables à la résistance aux antibiotiques en Europe serait de 33 000 personnes par an (données 2015).

Dans la même période, la France est le 4<sup>ème</sup> pays le plus consommateur d'antibiotiques en Europe et le 6<sup>ème</sup> pays ayant le plus de décès due à la résistance.

Cette surconsommation entraîne une résistance bactérienne constituant un danger pour les patients : certains patients hospitalisés sont infectés par des bactéries pour lesquelles il ne reste plus qu'une ou deux molécules utilisables, voire aucune, pour les traiter.



**Nous avons tous un rôle à jouer pour limiter l'apparition de bactéries résistantes. Il suffit d'appliquer certaines règles simples :**

- ▶ ne prenez pas d'antibiotiques sans prescription médicale. Les antibiotiques n'agissent pas en cas d'infection virale (rhume ou grippe).
- ▶ éviter les infections en vous faisant vacciner (contre la grippe par exemple).
- ▶ respectez les règles d'hygiène (lavage des mains, masques...) pour éviter la diffusion de bactéries résistantes.
- ▶ respectez la prescription : dose, durée, fréquence, et heures de prise du traitement.
- ▶ si les symptômes ne s'améliorent pas, faites réévaluer l'efficacité du traitement à 48 heures et 7 jours par votre médecin.
- ▶ n'arrêtez pas un traitement prématurément, même si votre état s'améliore : aller mieux ne signifie pas que toutes les bactéries responsables de l'infection ont été éliminées. Celles qui restent peuvent alors développer une résistance contre cet antibiotique (qui ne sera plus efficace lors de la prochaine utilisation).
- ▶ ne réutilisez pas sans avis médical des antibiotiques entamés ou non utilisés lors d'un précédent traitement même si les symptômes semblent les mêmes.
- ▶ ne donnez pas votre traitement à quelqu'un d'autre (une prescription est adaptée à chaque personne et chaque situation).

**Préserver l'efficacité des antibiotiques est de la responsabilité de tous !**

**Il est important que ce message soit assimilé par l'ensemble de la population afin que le corps médical trouve une forte adhésion à l'usage raisonné et raisonnable des antibiotiques.**

## Semaine de la sécurité des patients, les bénévoles des associations en action

Le 19 novembre dernier, 17 bénévoles de 9 associations ont tenu un stand à l'hôpital Robert Debré, afin de sensibiliser les usagers à l'hygiène des mains. 161 personnes ont pu ainsi tester leur hygiène après application d'une solution hydro-alcoolique. Un quiz permettait d'appréhender les différences entre le lavage des mains au savon et la désinfection avec une solution hydro-alcoolique (SHA). Les usagers ont été sensibles à cette animation et aux échanges avec les bénévoles. En effet, ceux-ci de par leurs activités au sein de l'espace d'écoute et d'information et dans les unités de soins : soutien, écoute, accompagnement, sont en effet un relais précieux dans la communication avec un langage adapté aux usagers. Un grand merci à ces bénévoles pour leur dynamisme et leur implication au cours de cette journée. En effet 267 quiz ont été ainsi distribués.



Cette action s'inscrit dans une démarche plus large d'associer les bénévoles, en tant que partenaires à part entière auprès des usagers, dans la prévention et la lutte contre les infections associées aux soins. Une collaboration entre l'équipe opérationnelle d'hygiène et la direction qualité-gestion des risques et relations avec les usagers a permis de définir 4 actions, dont la première a consisté en une formation initiale de 2 heures, assurée par le médecin responsable de l'EOH et une IDE hygiéniste. Cette formation étant un préalable indispensable au respect des bonnes pratiques en matière d'hygiène. Nous vous tiendrons informés régulièrement de ces démarches.

**Rappelons-nous que lorsque les SHA ne sont pas là, les microbes dansent !**

## Association à l'honneur



### Association FRANCE REIN

Depuis près de 50 ans, FRANCE REIN agit au service des millions de français concernés par une maladie rénale chronique. Elle a pour objectifs de :

- > prévenir l'évolution de la maladie rénale, en informant, en dépistant et en encourageant la recherche médicale afin de réduire le

nombre de personnes entrant chaque année en traitement de suppléance.

- > influencer les pouvoirs publics dans la définition des politiques de santé. Faire reconnaître la maladie rénale comme un enjeu de santé publique majeur.
- > améliorer la qualité de vie et de traitement des patients en les aidant à construire leur projet de vie avec la maladie et en soutenant leurs proches.

### CONTACT

Permanence au CHU à l'hôpital Robert Debré - Espace d'écoute et d'information :

**2<sup>ème</sup> mardi du mois**

Tél : 06 74 65 28 34 - Mail : dominique\_thomas1@bbox.fr

Adresse internet : : [www.francerein.org](http://www.francerein.org)



FONDS D'ACTION  
CHU DE REIMS

*Un don pour faire la différence*

# APPEL À PROJETS 2020

Vous avez un projet à soumettre au Fonds d'action du CHU de Reims ? Il porte sur les thématiques suivantes ?

- | Innovation médicale
- | Confort et espaces de vie
- | Initiatives culturelles

Téléchargez le dossier de candidature sur l'intranet, rubrique « Fonds d'action » et envoyez votre candidature au Fonds d'action à l'adresse : [fondsaction@chu-reims.fr](mailto:fondsaction@chu-reims.fr)

Votre projet sera examiné pour présentation aux mécènes.

CANDIDATEZ AVANT LE LUNDI 20 JANVIER 2020

*Retrouvez-nous*

[www.chu-reims.fr/fondsaction](http://www.chu-reims.fr/fondsaction)

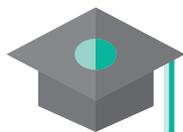
[@fondsactionCHU](https://twitter.com/fondsactionCHU)



## Nomination

▶ Le Dr Stéphane GENNAI,

praticien hospitalier, est nommé chef du service des Urgences - SAU - SMUR - Centre 15 pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019.



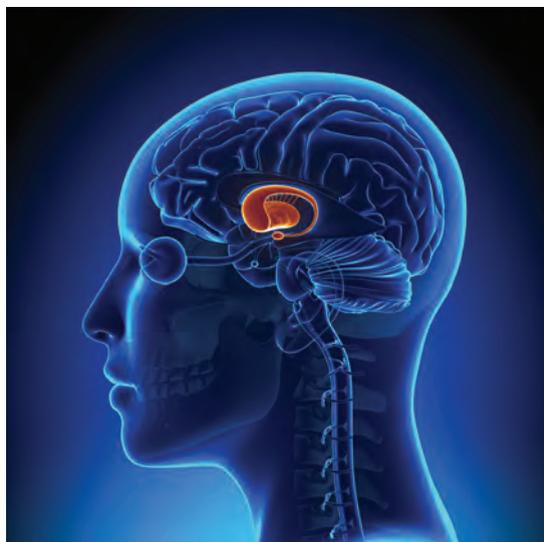
## Formation paramédicale « l'école de l'hypophyse paramédicale »

Deux cadres du CHU de Reims ont proposé une formation paramédicale de l'hypophyse à leur équipe. Cette formation a pour objectif la mise en place d'un programme d'éducation thérapeutique à destination des patients atteints de pathologies hypophysaires. Ce projet est le fruit du rapprochement des spécialités d'endocrinologie et de neurochirurgie.

Cette journée de formation en transversalité a permis l'étude du parcours du patient dans sa globalité du point de vue de chaque spécialité, d'uniformiser les pratiques et d'échanger sur les prises en charge médicales et chirurgicales.

**Cette journée intitulée « l'école de l'hypophyse paramédicale » du 11 octobre 2019 s'est déclinée en deux axes :**

- > le matin, avec la présentation de deux prises en charge de patient : l'histoire de la maladie de chaque patient a été expliquée par le Dr Decoudier avec des rappels généraux sur les pathologies hypophysaires suivi par l'intervention en direct du Pr Litré.
- > l'après-midi, avec la prise en charge paramédicale et des présentations réalisées par les équipes d'endocrinologie et de neurochirurgie.



Devant le succès de cette première session qui a rassemblé 30 personnes de toutes catégories professionnelles, la journée de l'école de l'hypophyse paramédicale sera reconduite l'année prochaine.



## La Biologie Médicale et la Pathologie du CHU de Reims, une activité de recours

Le pôle de biologie médicale et pathologie assure 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 l'ensemble des activités de laboratoire du CHU de Reims. La permanence de l'activité est assurée notamment grâce à une réception centralisée des prélèvements (RCP) et un plateau technique automatisé (PTA), qui traitent la majorité des prélèvements de biologie, hors pathologie. Le Pôle dispose également d'un Centre des Prélèvements Biologiques qui restera localisé à l'hôpital Robert Debré.

L'objectif du pôle de biologie médicale et pathologie est double :

- > Assurer aux unités de soins de l'établissement un service biologique de qualité répondant aux normes de performance diagnostique et d'urgence, mais aussi de diagnostic biologique spécialisé et de recours.
- > Donner à l'établissement les ambitions d'un projet biologique et scientifique de haut niveau, reposant sur l'expertise des laboratoires en matière de diagnostic biologique et de recherche médicale.

Les activités de laboratoire non traitées par le PTA sont réalisées dans quatre structures internes au sein desquelles les disciplines universitaires sont respectées et clairement identifiées :

- Biochimie-Pharmacologie-Toxicologie
- Bactériologie-Virologie-Hygiène-Parasitologie-Mycologie
- Génétique - Hématologie - Immunologie
- Pathologie

Outre les activités d'analyses biologiques, le pôle participe à un centre de référence (en génétique) et deux centres de compétences des maladies rares (en hématologie et génétique), un de ses laboratoires est centre national de référence pour Santé publique France (en parasitologie).

## La qualité, en avant toute !



Le pôle est engagé depuis plusieurs années dans une démarche qualité qui lui a d'ores et déjà permis d'obtenir l'accréditation COFRAC (NF EN ISO 15189 et NF EN ISO 22870) sur près de 80 % de l'activité des analyses de biologie médicale, l'accréditation de l'ensemble des analyses étant prévue en 2020. Le Pôle est également accrédité pour la recherche et le dénombrement des légionnelles dans les eaux de réseaux sanitaires froides et chaudes (NF EN ISO 17025).

## Un projet immobilier au service d'un ambitieux projet de biologie territoriale

Construit autour d'un ambitieux projet biologique et scientifique, le projet architectural a servi le regroupement des activités de laboratoire auparavant localisées dans plusieurs bâtiments et plusieurs établissements de notre groupement hospitalier de territoire.

Le Pôle regroupe désormais les activités de Biologie du Groupement Hospitalier Universitaire de Champagne. Ce laboratoire unique multi-sites, créé entre les Centres Hospitaliers de Châlons-en-Champagne, Auban-Moët à Epernay et le CHU de Reims, permet la mise en commun des moyens humains et matériels des laboratoires.

Il assurera les activités de biologie médicale et la permanence des soins, organisera en commun le recrutement des professionnels et harmonisera les pratiques professionnelles avec entre autre la mutualisation des formations. Enfin, il développera la participation à la recherche clinique et aux publications scientifiques.

### ZOOM SUR les équipements techniques



Différents plateaux techniques seront positionnés dans ce bâtiment :

- ▶ un accueil des prélèvements biologiques (APB) qui réceptionne et enregistre tous les prélèvements de biologie, hors pathologie.
- ▶ un plateau technique automatisé (PTA), qui assure l'analyse de la majorité des prélèvements de biologie (analyses de routine). Les autres analyses de biologie médicale sont traitées dans les secteurs spécifiques, ainsi que l'ensemble des analyses de pathologies.
- ▶ une plateforme de biologie moléculaire assure la totalité des analyses de biologie moléculaire (infectieuse et non infectieuse) utilisant des techniques innovantes et performantes.
- ▶ une plateforme de spectrométrie de masse et une plateforme de cytométrie en flux regroupant l'ensemble des équipements nécessaires aux analyses réalisées avec ces technologies innovantes.
- ▶ un centre de ressources biologiques (CRB Toxoplasma), la tumorothèque Champagne-Ardenne (TCA) et le centre de ressources biologiques de Champagne-Ardenne (CRB CHAR).

## L'innovation et l'humain au cœur du nouveau Pôle de Biologie

Les principes de conception du nouveau bâtiment ont été élaborés conjointement avec les professionnels médicaux et soignants du pôle. Ils tiennent compte des besoins de santé actuels et de leurs évolutions futures, alliant innovation et politique d'amélioration de la qualité de vie au travail, tels que l'ergonomie des postes de travail toutes catégories professionnelles confondues, la sécurisation des locaux, le travail sur les perspectives de soins pour les années à venir, la numérisation des pratiques, l'optimisation du matériel et du nombre d'agents grâce aux orientations du bâtiment.

### L'enveloppe et l'extérieur du bâtiment

Le futur Pôle de Biologie territoriale s'insère dans le schéma directeur du CHU de Reims qui vise à moderniser l'outil hospitalo-universitaire. Sa parcelle bénéficie de vues dégagées au Sud. A cet emplacement privilégié, le nouveau bâtiment dessine une forme simple et pure. L'entrée principale se positionne à la jonction de la voie qui relie l'entrée Robert Debré à l'entrée Maison Blanche. Des patios généreux apportent la lumière naturelle nécessaire aux laboratoires.

### L'organisation interne du bâtiment

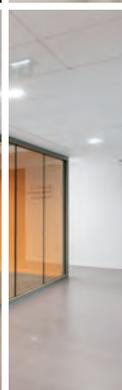
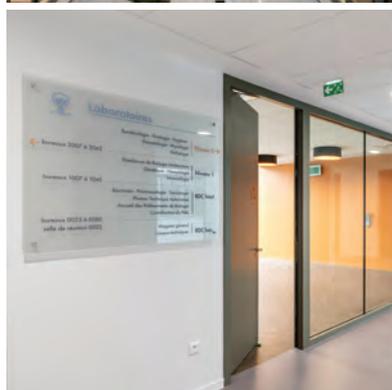
Le bâtiment s'organise autour de quatre niveaux.

Le rez-de-chaussée bas contient l'ensemble des locaux techniques, disposant d'un accès logistique et d'une aire de livraison.

Le rez-de-chaussée haut abrite le hall d'accueil et une salle de réunion institutionnelle. Ce niveau accueille également l'APB et le Plateau Technique Automatisé (APB-PTA). À proximité immédiate de l'entrée, sa configuration permet d'optimiser les flux et de permettre des évolutions ultérieures.

Les secteurs analytiques sont répartis entre le rez-de-chaussée haut, le niveau 1 et le niveau 2. L'ensemble de ces secteurs sont conçus pour offrir des lieux ergonomiques et bien éclairés, organisés autour des patios.

© architecture Groupe-6 photo Luc Boegly



## LE PÔLE EN CHIFFRES

49 personnels médicaux (ETP)

295 personnels non médicaux (ETP)

4 508 373 actes (2018)

d'une superficie de 13 000 m<sup>2</sup>  
le projet aura coûté 41,2 millions €  
(toutes dépenses confondues)

Le Pôle a une forte activité de recherche générant annuellement de nombreuses publications, par exemple :

123 publications en 2017 (1351 points SIGAPS) et 120 en 2018 (1250 points SIGAPS).

## Qualités architecturales du bâtiment

Le Pôle de Biologie territoriale a été conçu comme un espace ouvert et lumineux, ayant pour objectif d'accroître le confort des professionnels qui y travaillent au quotidien.

Différents prestataires sont intervenus tout au long du projet, comme l'agence d'architecture Groupe 6, la société Cari pour la conception réalisation, le groupe Egis l'un des leaders mondiaux de l'ingénierie de la construction et le groupe Inox est intervenu sur le pilotage des projets de construction, les études et les prestations techniques.



## RÉTROSPECTIVE DU CHANTIER

**Mai 2014 :**  
Lancement du concours  
de maîtrise d'œuvre

**Juillet 2016 :**  
Déconstruction  
de l'ancien self du personnel

**Février 2017 :**  
Début des travaux

**Juillet 2019 :**  
Réception du bâtiment

**Février 2020 :**  
Fin des déménagements



## La prise en charge de la douleur

### Quoi de neuf pour la qualité des soins et la lutte contre la douleur au CHU de Reims ?

Les axes prioritaires de la commission de la lutte contre la douleur du CHU sont :

- 1) l'évaluation de la douleur adaptée à chaque personne hospitalisée,
- 2) la traçabilité et le suivi de la douleur dans les dossiers de soins,
- 3) la lutte contre les douleurs induites par les soins.

Chaque jour, les unités de soins du CHU sont amenées à proposer des actes diagnostiques ou thérapeutiques, voire des actes de rééducation/réadaptation. Ses actes peuvent provoquer des sensations douloureuses surtout pour ceux reconnus comme invasifs ou donnés aux personnes plus fragiles (pédiatrie, gériatrie) générant un risque de refus de soins.

Selon le profil de chaque patient, il est possible de mettre en place des moyens de lutte contre les douleurs induites adaptés :

Il faut différencier les douleurs iatrogènes perçues après un acte technique. Elles sont imprévisibles et considérées comme un aléa thérapeutique.

En revanche, les douleurs induites par les soins doivent être prévenues. Avant chaque acte, il faut prévenir la survenue de la douleur et ses conséquences. Cela passe par la mise en place d'un programme de thérapie médicamenteuse, administré suffisamment en amont du soin. On parle ainsi de « programme de soins » avec des thérapies non médicamenteuses telles que l'hypnose, la méditation, la réalité virtuelle, la cryothérapie, la décoaptation articulaire, ou encore le glaçage et de tout propos et attitude rassurante. La réussite de ce programme est particulièrement efficace dès lors que l'information est entièrement partagée et le respect continu du patient.

### ► Physiques et physiologiques :

solution sucrée, succion, sein, froid, toucher, massages, installation, confort.

## L'équipe mobile de soins palliatifs (EMSP)

L'EMSP a pour objectif de soulager les douleurs physiques ainsi que les autres symptômes et de prendre en compte la souffrance psychologique, sociale et spirituelle.

Les soins palliatifs et l'accompagnement sont interdisciplinaires. Ils s'adressent au malade en tant que personne, à sa famille et ses proches et à domicile ou en institution.

L'EMSP du CHU est composée d'une équipe pluridisciplinaire (médecins, cadre, infirmiers, psychologue). Des interventions sont possibles dans les établissements conventionnés avec le CHU (EHPAD, MAS, ...) et dans certains services du CHU.

### Les différentes structures des soins palliatifs au CHU sont :

- > les EMSP : une pour les adultes (située actuellement à l'Hôpital Sébastopol), une pour la pédiatrie (PÉDIACAP) et une rattachée à l'institut Godinot.
- > les LISP (lits identifiés de soins palliatifs) : lits situés au sein d'un service d'hospitalisation de MCO ou de SSR.
- > les USP (unité de soins palliatifs) : lits d'hospitalisation de MCO, en totalité dédiés à la pratique des soins palliatifs et l'accompagnement. Réservés aux situations les plus complexes, avec à disposition une équipe pluridisciplinaire.



### La lutte contre les douleurs induites liées aux soins nécessite une démarche collective :

identification des gestes douloureux, des outils d'évaluation, des moyens antalgiques, réflexion éthique, en équipe, utilité des gestes, formation des personnels, choix du matériel, évaluation des pratiques (audit, satisfaction, recherche) évaluation des moyens nouveaux et de l'efficacité des moyens existants.

### Des classifications peuvent aider à repérer les actes induisant des douleurs :

piqûre avec accès vasculaire, piqûre sans accès vasculaire, intubation trachéale, pose de drain thoracique et chirurgie mineure, intrusion d'une sonde dans un orifice naturel, soins d'hygiène, actes de kinésithérapie, actes de radiologie.

#### ▶ **Cognitivo-comportementaux :**

information, visualisation (photos, vidéos, schémas), renforcement positif, récompenses, félicitations, organisation.

#### ▶ **Psychocorporels :**

distraktion, hypnoalgésie, relaxation, massages, association vibration, distraktion, glace type buzzy.

### Les missions principales de l'EMSP

- > accompagner le patient dont la poursuite du traitement curatif exclusif devient inadaptée ou disproportionnée, qu'il soit ou non en phase terminale et quelle que soit la pathologie initiale.
- > soulager les symptômes ou les difficultés d'ordre physique, psychique, social...
- > permettre le maintien du patient dans son lieu de vie habituel ou d'y retourner dans de bonnes conditions : inscrire la famille dans le projet de soins (écoute, accompagnement) / soutenir les soignants / aider à la gestion des situations complexes.

### Quand faire appel à l'EMSP ?

Maladie grave, évolutive, incurable / syndromes réfractaires (douleur, dyspnée, angoisses,...) / aggravation (AEG, évolutivité de la maladie) / organisation du suivi à domicile / accompagnement (patient, famille, soignants) / questionnement éthique / demande du patient, de la famille / évaluation avant l'admission à l'USP.

### Comment faire appel ?

La demande de passage de l'EMSP est à faxer au 4205. Après réception, l'EMSP convient d'un jour de passage.

Ce document est disponible dans la GED sur l'intranet avec l'outil de décision « pallia 10 » permettant de savoir quand il est possible de faire appel à l'EMSP.



## Un séminaire d'établissement tourné vers l'avenir

Pour l'édition 2019 du séminaire d'établissement, les 250 participants se sont projetés dans les grandes orientations qui constitueront le projet d'établissement 2021 – 2025. Ce dernier se verra résolument tourné vers des prises en charge innovantes, la pérennisation des liens avec la ville et la responsabilité sociétale de l'établissement, le tout centré autour du bien-être du patient. Et c'est d'ailleurs sur le sujet de l'expérience patient que la première partie du séminaire a porté, avant de laisser place à des ateliers de co-construction du projet d'établissement.

### L'expérience patient, retour à l'origine du soin

Personnels médicaux, paramédicaux, administratifs, techniques, de directions du CHU et des établissements et partenaires du territoire ont échangé de manière collégiale sur le vécu des patients pendant et en dehors des temps de soins.

Différentes interventions sont venues enrichir ces réflexions : patients ressources, designer dans le domaine hospitalier, représentants des usagers, tous ont partagé leur vécu et ressentis sur leur

propre prise en charge ou expérience ainsi que les projets d'amélioration en la matière.

Ce préambule avait pour objectif de plonger les participants dans une réflexion commune autour de la prise en charge du patient, du ressenti des usagers de l'hôpital, de ce que nous, professionnels, pouvons apporter par nos projets, nos savoir-faire ou savoir-être afin que l'expérience patient soit la meilleure possible, contribuant ainsi à une prise en charge optimale.

## Echanges d'idées autour des thématiques du futur projet d'établissement

Les quatre grands axes du projet d'établissement ont été définis par la direction au regard des besoins de santé du territoire, des nécessités organisationnelles et des missions que doit satisfaire un établissement hospitalo-universitaire. Le fil conducteur des réflexions était bien entendu l'expérience patient mais aussi la projection dans le nouvel hôpital.

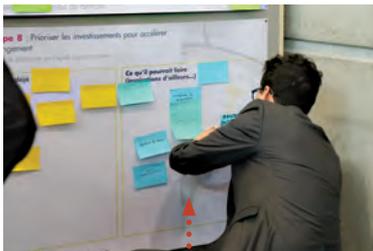
Le projet d'établissement 2021 – 2025 s'articulera ainsi autour des quatre axes suivants :

**Axe 1 : conforter l'ouverture et le leadership du CHU sur son territoire**

**Axe 2 : développer l'innovation et l'expertise dans la recherche et la prise en charge**

**Axe 3 : se différencier par l'agilité organisationnelle**

**Axe 4 : affirmer la responsabilité sociétale du CHU**



Chaque axe dispose de sous thématiques sur lesquelles les participants étaient amenés à se questionner et apporter des réponses collectives : *qu'est-ce que ce sujet m'évoque ? Qu'est-ce que le CHU fait déjà en la matière ou pourrait faire ? ...*



Chaque thématique est placée sous la houlette d'un quatuor : médecin, directeur et personnel paramédical, administratif ou technique. Ils ont ensuite été chargés de constituer des groupes de travail afin de co-construire le futur projet d'établissement.



## La DSIT devient la direction des services numériques (DSN)

C'est un virage pour la DSIT ! Appelez-là désormais direction des services numériques (DSN).

Un nouveau nom symbole d'une nouvelle ambition, au service des agents du groupement hospitalier universitaire de Champagne et des patients.

La DSN affiche sa priorité : poursuivre le développement d'un système d'information réactif, fiable et intuitif avec un service de proximité et des outils innovants à la pointe de la technologie actuelle, à l'image de l'intelligence artificielle. L'évolution de la DSN accompagnera entre autre plus efficacement les besoins du nouvel hôpital, notamment sur le plan de l'innovation digitale.

# LES PROJETS DE NOS TALENTS



## Le CHU affirme sa politique handicap



Depuis plusieurs années, le CHU est engagé dans la mise en œuvre d'une politique volontariste favorisant l'inclusion de personnes en situation de handicap, tout en favorisant le maintien dans l'emploi de ses agents.

Le CHU a souhaité s'appuyer sur l'accompagnement du fonds pour l'insertion des personnes handicapées de la fonction publique (FIPHFP) pour mettre en œuvre une politique globale et durable d'intégration et de maintien dans l'emploi de travailleurs en situation de handicap.

Cette convention avec le FIPHFP a été travaillée dans le cadre de la direction commune, avec le CH d'Épernay, pour la période 2019-2021.

Pour officialiser leur engagement, une cérémonie de signature officielle de cette convention a été organisée le 2 octobre dernier. L'occasion de revenir sur des parcours d'intégration réussis de personnes en situation de handicap au sein des établissements.



## L'INSERTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP EN CHIFFRES CLÉS

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, les établissements de la direction commune employaient plus de **6 600** agents,

dont **423** bénéficiaires de l'obligation d'emploi, soit un taux global de **6,40 %**.

Un plan d'actions financé à hauteur de **505 000 €** par le FIPHFP.

2 actions prioritaires :

**275 000 €** pour favoriser le recrutement, essentiellement par le biais de l'apprentissage, et **206 000 €** pour financer l'adaptation des environnements de travail ainsi que l'accompagnement des agents dans la construction de parcours de formation.

Un objectif de recruter **59** bénéficiaires de l'obligation d'emploi sur les 3 années à venir.

## Une semaine dédiée à la qualité de vie au travail (QVT)

Du 16 au 20 septembre 2019, la 1<sup>ère</sup> semaine de la qualité de vie au travail, destinée à l'ensemble des professionnels du CHU, a réuni plus de 400 professionnels.

L'occasion pour les professionnels de bénéficier d'ateliers de bien-être, mais également d'être acteurs de leur prévention des risques avec un atelier dédié à la prévention des troubles musculo-squelettiques. La volonté était de proposer ces ateliers en proximité, ce qui a pu être le cas sur cinq sites.

La semaine a également été l'occasion de présenter le projet de crèche, avec une conférence animée par Les petits chaperons rouges, ainsi que les activités de l'association SPS (Soins aux Professionnels en Santé), qui propose des actions de prévention et une plate-forme d'écoute psychologique.

Les participants ont été invités à donner leur avis et ont manifesté leur enthousiasme à voir l'opération se renouveler. Nous vous donnons donc rendez-vous en 2020 pour la prochaine édition.



## Aménagements extérieurs et parkings du site principal

Les travaux d'aménagement extérieurs de l'entrée Maison Blanche et des parkings sont sur le point d'aboutir. Les travaux achevés ont été réceptionnés et ouverts aux usagers.



### > Parking Institut Godinot

Ce parking dédié aux agents hospitaliers disposant d'une vignette orange est actuellement contrôlé manuellement. Il est ouvert de 8 h 45 à 16 h et son accès sera par la suite contrôlé automatiquement 24h/24 par une barrière activable par l'utilisation d'un badge d'accès.



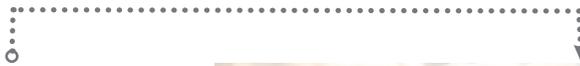
### > Parking ex-IRF :

Ce parking est divisé en deux sections. L'une réservée aux praticiens dont l'accès est contrôlé par une barrière activable par badge. L'autre réservée aux agents hospitaliers sera sous couvert d'un contrôle d'accès activable par badge.



> L'accès par l'entrée Maison Blanche dispose de deux voies d'entrées munies de barrières qui sont contrôlées du poste de garde de sûreté ou par badge pour les ayants droit.

> L'accès par la rue Fernand Cerveaux à été muni de barrières activables actuellement par BIP. Les barrières ont été asservies à des lecteurs de badges, ce qui permettra d'offrir un nouvel accès au site principal sous couvert de l'utilisation d'un badge.



## > Poste de garde de sûreté

Un nouveau poste de garde de sûreté est opérationnel depuis le 8 novembre dernier. Situé à l'entrée Maison Blanche, il remplace l'ancienne loge des agents de sûreté.



En cours d'aménagement intérieur, ce poste de sûreté dispose de l'ensemble des reports d'alarme intrusion, PTI, de vidéo-protection et de contrôle d'accès à distance. Une amélioration du système d'exploitation de surveillance associé à l'ajout de caméras, ainsi que la mise en œuvre de moyens de communication dématérialisés permettra d'améliorer la sûreté globale du CHU.



## Badge d'accès

Actuellement sont autorisés à pénétrer dans l'enceinte du site principal les détenteurs d'une vignette orange. Au cours de l'année 2020, l'ensemble des agents hospitaliers se verra progressivement doté d'un badge magnétique nominatif unique. Ce badge sera activé et disposera d'un profil correspondant aux critères d'accès dans l'enceinte du site principal. Il permettra d'activer les barrières d'entrée HMB et rue Fernand Cerveaux, ainsi que les parkings dédiés aux professionnels de santé.

# AGENDA

jusqu'au  
**20** JANVIER



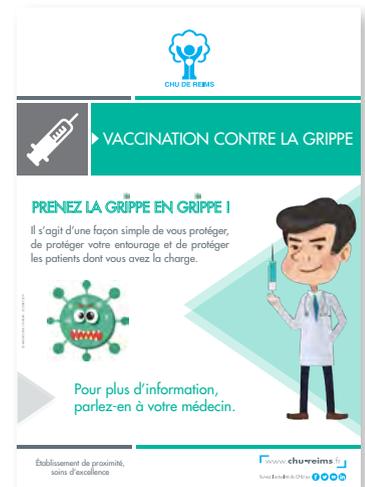
Le fonds d'action du CHU de Reims lance son appel à projets 2020 !

Envoyez votre dossier de candidature complété au Fonds d'action à l'adresse [fondsaction@chu-reims.fr](mailto:fondsaction@chu-reims.fr)  
Dossier téléchargeable sur l'intranet, rubrique « Fonds d'action »

## Campagne de vaccination contre la grippe **2019/2020**

Pour plus d'information, consultez votre médecin.

Agents CHU vous pouvez vous faire vacciner au service de la médecine du travail, sans rendez-vous.



**08** JANV  
**15** FEV

Opération  
Pièces jaunes



Plus d'information à venir sur :  
<https://www.chu-reims.fr/actualites>

**13**  
FEV

Ciné-débat  
Film : Le deuil :  
« et je choisis de vivre »

Organisé par operaims avec le CHU de Reims, les associations PEDIACAP, PERINAT et l'institut Godinot.  
Plus d'informations sur <http://operaims.fr>



**23**  
JANV

## Cérémonie des vœux

Cérémonie des vœux de la Directrice générale, du Président de la commission médicale d'établissement (CME) et du Président du Conseil de surveillance. Self du Personnel, à 16 heures, suivie d'un cocktail



*Ensemble, construisons demain*

**23**  
JANV

## Rencontres droits et information du patient (DIP)



**PRISE EN CHARGE DU PATIENT :**  
Quand la famille revendique sa place

**Code de la santé, droit du patient :**  
Que faire ? Quelle réglementation ?



**CES SUJETS VOUS CONCERNENT**

> Moi mineur, j'ai des droits  
> Moi famille, ai-je des droits :  
informations, accès dossier patient ?

Présentation de 2 cas cliniques, commentés  
par un juriste en droit de santé, un  
psychiatre et un sociologue.



« L'enfer est pavé de bonne intention »

**Formation gratuite** aux rencontres droits et  
information du patient (DIP) proposée à tout  
professionnel intéressé par ces sujets.

**Sur inscription** auprès de :  
Catherine Dupont,  
chargée des relations avec les usagers -  
03 26 78 35 86 - cd.dupont@chu-reims.fr

**JEUDI 23**  
**JANVIER 2020**  
13 h - 16 h 30  
IRF, amphithéâtre 2

[www.chu-reims.fr](http://www.chu-reims.fr)

Suivez l'actualité du CHU sur



## A vos articles !

Envoyez-nous vos suggestions  
d'articles ou d'agenda  
à l'adresse  
[communication@chu-reims.fr](mailto:communication@chu-reims.fr)

Prochaine sortie de votre  
journal pour le 1<sup>er</sup> trimestre  
de l'année 2020.

**13**  
MARS

## Journée mondiale du rein avec l'association



de 13 h 30 - 16 h 30,  
hall Hôpital Robert Debré



## PHOTO du MOIS

Cette année encore, les jeunes patients hospitalisés à l'American Memorial Hospital ont reçu la visite des Pères Noël à moto pour une distribution de jouets dans les services de pédiatrie. Un événement qui réunit chaque année plus de 400 motards devant l'hôpital américain. Un grand merci pour leur générosité.

[www.chu-reims.fr](http://www.chu-reims.fr)

